

Arrondissement de Verdun

Travaux de réhabilitation de conduite d'égout

Madame,
Monsieur,

La Ville de Montréal entreprendra prochainement des travaux de réhabilitation d'une conduite d'égout sous la rue Woodland, entre le boulevard LaSalle et la rue Bannantyne.

Ces travaux seront réalisés au cours de la semaine du 10 février et dureront environ trois journées.

Cette opération consiste à insérer une gaine à l'intérieur de l'égout, prolongeant ainsi sa vie de plus de 50 ans. Les travaux effectués sont peu visibles, car ils sont exécutés à l'intérieur des conduites d'égout. La réhabilitation de conduites par insertion d'une gaine évite le remplacement par excavation, ce qui diminue considérablement la durée des travaux et les désagréments qui y sont habituellement associés.

Interruption temporaire du service d'égout municipal

Afin de procéder à l'installation de la gaine dans la conduite à réparer, le raccordement au service d'évacuation des eaux d'égout municipal doit être temporairement scellé durant quelques heures. Durant cette période, nous vous demandons d'éviter de rejeter de l'eau dans les égouts (par ex, ne pas tirer la chasse d'eau des toilettes) afin de réduire les risques de refoulement dans votre bâtiment. Une affichette de porte sera distribuée par l'entrepreneur aux citoyens touchés, 48 h avant le début des travaux afin de vous confirmer la date, l'heure et la durée exacte de l'interruption.

Bruit

Des camions alimenteront des génératrices afin de produire la vapeur nécessaire pour cuire la gaine, il est donc possible que du bruit soit occasionné par les travaux en soirée, car le temps nécessaire pour réparer une conduite varie en fonction du diamètre, de la longueur de la conduite et du nombre de services devant être raccordés à la conduite principale. Afin de minimiser les odeurs liées au gainage, des ventilateurs pourraient être installés sur les regards d'égout d'où les odeurs pourraient émaner.

Circulation et stationnement

Durant la période de travaux, des restrictions de circulation et des interdictions de stationnement seront appliquées dans la zone et à proximité des travaux. En tout temps, un accès piétonnier aux résidences et aux établissements situés aux abords du chantier sera préservé.

Odeurs

Les odeurs proviennent de la résine qui permet de solidifier la gaine en place dans la conduite d'égout. Ces odeurs sont cependant perceptibles à de très faibles niveaux et peuvent être inconfortables.

Si votre domicile est situé dans la zone des travaux : pour éviter que des odeurs s'infiltrent dans votre domicile, vous devez vous assurer, avant le début des travaux, qu'il y a de l'eau dans vos drains de plancher (sous-sol) et dans tous les drains d'évier ou de douche dans votre résidence. L'entrepreneur responsable de l'exécution des travaux vous informera, par le biais d'un avis écrit, des dispositions particulières à prendre pendant les différentes étapes du chantier. Toutefois, dès maintenant, il serait judicieux de localiser vos drains et de vous assurer que votre plomberie est en bon état.

Ces travaux n'affectent pas l'eau potable, vous pouvez donc continuer à la boire sans problème.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration pendant la durée de ces travaux.

POUR ÉVITER QUE DES ODEURS S'INFILTENT DANS VOTRE DOMICILE

Durant la période des travaux, assurez-vous de mettre au moins un litre d'eau dans chacun de vos drains de plancher (sous-sol) et dans tous les éviers et les drains de douche dans votre maison ou appartement.

Schéma 1

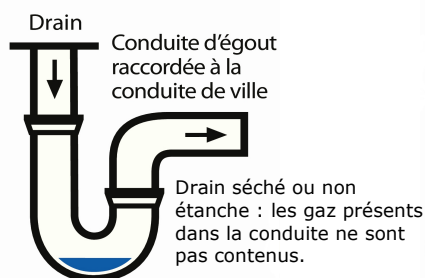
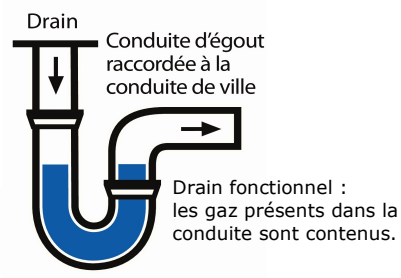


Schéma 2



Schéma 3



Les drains de plancher sont conçus pour maintenir une étanchéité dans la conduite afin d'empêcher tous les gaz et les odeurs présents dans celle-ci de pénétrer dans votre résidence.

Renseignements



Ligne Info-travaux : **514 872-3777**, entre 8 h 30 et 16 h 30.



www.ville.montreal.qc.ca/chantiers



[www.twitter.com/Mtl_Circulation](https://twitter.com/Mtl_Circulation)



Pour signaler des situations à tout autre moment, composez le **311** en mentionnant qu'il s'agit de travaux réalisés par la **Direction des infrastructures de la Ville de Montréal**.